

RAPPORT N° : 23/09845 **REPORT**

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS **VEHICLES SUBMITTED TO TESTS**

Constructeur : **NISSAN INTERNATIONAL SA**
Manufacturer

Marque : **NISSAN**
Make

MONTLHÉRY, le 03/06/2024



Grégory PICARD
 Responsable du service conformité
Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
 Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
 Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
 Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / *This document contains 3 page(s)*



A. Bref aperçu et conclusions principales - Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2023 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2023 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - ISC activities performed by the manufacturer in the previous year: :

Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2023 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2023:

2-JN1-0019

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
03/06/2021	K14 HR10DET MT	VNVK140076 5027666	22874	47,1	43,9	281,0	14,9	n/a	n/a	n/a
03/08/2021	K14 HR10DET MT	VNVK1400X 63791037	15121	27,7	25,2	318,9	12,9	n/a	n/a	n/a
27/10/2021	K14 HR10DET MT	VNVK14002 63885753	39325	34,0	30,7	421,9	18,4	n/a	n/a	n/a

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0021

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
20/07/2021	J11 HR13 MT (DG)	SJNFFAJ11U 2765120	15311	17,5	15,0	185,7	11,0	n/a	0,619	1,55 ^E +09
11/08/2021	J11 HR13 MT (DG)	SJNFFAJ11 U2708270	25690	13,3	11,7	102,0	10,2	n/a	0,412	3,96 ^E +09
25/03/2022	J11 HR13 MT (DG)	SJNFFAJ11 U2645975	36494	12,4	11,0	88,8	8,5	n/a	0,466	1,51 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
10/11/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2573020	44409	15.2	13.4	209.1	9.8	n/a	0.35	7.4E+08
08/11/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2549234	44361	15.4	13.6	223.2	10.4	n/a	0.30	9.5E+08
29/11/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2526762	26795	20.3	18.0	230.2	16.0	n/a	0.24	5.8E+09
21/12/2023	J11 HR13DDT (AG)	SJNFFAJ11U 2520784	30351	17.5	15.3	148.0	16.5	n/a	0.35	1.4E+10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0022

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
17/06/2021	J11 HR13 DCT	SJNFFAJ11U 2771533	32072	26,6	23,5	203,2	18,2	n/a	0,770	4,87 ^E +10
24/06/2021	J11 HR13 DCT	SJNFFAJ11 U2771234	44340	19,6	16,7	168,4	17,2	n/a	0,600	1,80 ^E +10
15/07/2021	J11 HR13 DCT	SJNFFAJ11 U2801415	23595	17,0	14,6	176,9	18,1	n/a	0,720	3,17 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0024

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
24/08/2021	F16 HR10DDT MT	SJNFAAF16U 1000868	22009	19,9	16,9	320,2	12,7	n/a	1,527	1,52 ^E +10
07/10/2021	F16 HR10DDT MT	SJNFAAF16 U1029118	16405	19,5	16,6	250,7	17,3	n/a	1,255	5,12 ^E +10
17/02/2022	F16 HR10DET MT	SJNFAAF16 U1019358	25934	18,9	17,6	241,7	16,7	35,5	0,503	1,15 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2022-12/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0025

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
01/10/2021	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2872673	20852	n/a	n/a	25,9	29,9	34,0	0,349	5,75 ^E +08
27/01/2022	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2641645	25303	n/a	n/a	60,2	61,8	70,6	1,292	4,60 ^E +11
25/03/2022	J11 R9N	SJNFGNJ11U 2875006	25595	n/a	n/a	27,1	35,0	40,4	0,864	2,19 ^E +09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2022-12/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0028

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
08/09/2021	K14 HR10DET CVT	VNVK140036 4796641	21840	39,8	35,8	261,7	26,2	n/a	n/a	n/a
04/03/2022	K14 HR10DET CVT	VNVK140046 4796485	26187	21,5	18,6	270,5	16,5	n/a	n/a	n/a
14/04/2022	K14 HR10DET CVT	VNVK140046 4834670	24223	41,4	37,5	395,1	14,6	n/a	n/a	n/a

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0029

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
26/08/2021	T32 R9N	JN1JHNT32U 0000197	25513	n/a	n/a	15,7	56,7	61,9	0,541	5,58 ^E +08
28/09/2021	T32 R9N	JN1THNT32 U0002082	46299	n/a	n/a	8,9	43,1	48,1	0,973	4,60 ^E +11
23/03/2022	T32 R9N	JN1THAT32 U0001087	23230	n/a	n/a	47,2	72,2	82,3	1,066	5,70 ^E +08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0030

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2020-12/2021

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
23/07/2021	T32 HR13 DCT	JN1TGAT32U 0053557	18178	19,6	16,9	236,8	18,4	n/a	0,958	1,04 ^E +11
10/02/2023	T32 HR13 DCT	JN1TGAT32U 0062794	44130	28,2	26,9	762,7	32,2	n/a	0,404	6,05 ^E +10
04/03/2022	T32 HR13 DCT	JN1TGAT32U 0052778	23332	15,5	12,8	247,8	15,2	n/a	0,420	5,31 ^E +10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0031**Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0032**Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0034**Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0035**Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VNV-D2**Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022**

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-JN1-0036**Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023**

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
23/11/2023	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1221337	23571	8.7	7.8	86.5	6.8	n/a	0.15	1.2E+10
22/11/2023	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1220698	21076	8.8	7.8	65.4	2.7	n/a	0.16	2.9E+10
10/01/2024	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1222200	24187	9.8	8.7	56.7	2.6	n/a	0.00	4.6E+10
11/01/2024	J12 KR15 ePower (AP)	SJNTBAJ12U 1231379	27023	9.9	8.7	88.2	2.8	n/a	0.00	5.8E+10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VNV-D5
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
30/11/2023	X82 M9R (AR)	VNVJ400066 9661233	14848	5.6	n/a	11.0	16.4	22.1	0.56	4.E+09
21/12/2023	X82 M9R (AR)	VNVJ40006 69649339	17727	6.7	n/a	11.2	28.5	35.2	0.00	2.E+09
31/01/2024	X82 M9R (AR)	VNVJ40009 69649349	18482	2.6	n/a	7.9	20.7	23.4	0.02	4.E+10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VNV-E01
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2022-12/2023

Test date	Model	VIN	km	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC + Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (nb/km)
29/06/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0027 0125148	20984	8.6	6.9	99.5	8.0	n/a	0.00	1.9E+09
21/07/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0046 9370690	34931	8.4	7.2	104.6	8.8	n/a	0.01	2.8E+08
19/10/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0016 9697337	15663	8.8	7.2	104.2	15.6	n/a	0.20	5.7E+09
07/12/2023	XFK HR13DDT (AP)	VNVNFK0076 8850700	28093	9.7	7.6	138.0	10.2	n/a	0.23	1.5E+09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - *ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2023 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne en 2022.
The selection of the ISC families to be tested for the 2023 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2022.

2-JN1-0019 : 10	2-JN1-0032 : 26 123
2-JN1-0021 : 1	2-JN1-0034 : 385
2-JN1-0022 : 1	2-JN1-0035 : 24 974
2-JN1-0024 : 27	2-JN1-0036 : 5 486
2-JN1-0025 : 0	2-VNV-D2 : 768
2-JN1-0028 : 5	2-VNV-D5 : 5 166
2-JN1-0029 : 12	2-VNV-E01 : 5 684
2-JN1-0030 : 6	
2-JN1-0031 : 68 758	

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)*

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2023 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2023 testing procedures:

2-JN1-0032-0 :

Accepté (voir rapport 23/09844 en annexe)
Pass (see report 23/09844 in annex)

2-JN1-0024-00 :

Accepté (voir rapport 23/09846 en annexe)
Pass (see report 23/09846 in annex)

Enquêtes approfondies - *Detailed investigations*

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No investigation was launched during the ISC 2023 test campaign.

Mesures correctives - *Remedial measures*

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No corrective action was launched during the ISC 2023 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned
(including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated



RAPPORT N° : 23/09844
REPORT

DEMANDEUR : **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**
APPLICANT : **Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 10211 – F-91311 MONTLHERY Cedex

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par
SUBJECT type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	: NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE S.A.S
Marque <i>Make</i>	: NISSAN (NISSAN MICRA)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	: e9*2007/46*6454
Famille ISC <i>ISC family</i>	: 2-JN1-0032-0

MONTLHÉRY, LE 12/01/2024

Grégory PICARD

Responsable de section
Team manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

Nissan Automotive Europe S.A.S
8, rue Jean Pierre Timbaud
78180, Montigny-le-Bretonneux
France

2. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

3. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

NISSAN MICRA (K14)



4. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-JN1-0032-0

5. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA : e9*2007/46*6454*17, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20187*03
RCE/WVTA : e9*2007/46*6454*18, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20187*03

6. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

7. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

8. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

VNVK1400968382918 : 19/10/2021

VNVK1400368286671 : 24/09/2021

VNVK1400668382911 : 13/10/2021

9. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)

Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832

Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832

Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France (informations recueillies par le laboratoire d'essais)

France (information collected by tests laboratory)

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832

3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832

10. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)

Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VNVK1400968382918	VNVK1400368286671	VNVK1400668382911
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,2	23,4	23,5
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	54,4	53,1	48,2
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,20	1,51	0,46

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1220	1220	1220
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1237	1237	1237
f_0 (N)	72,8	72,8	72,8
f_1 (N/(km/h))	0,584	0,584	0,584
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03006	0,03006	0,03006

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VNVK1400968382918	VNVK1400368286671	VNVK1400668382911
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	NISSAN	NISSAN	NISSAN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	MICRA	MICRA	MICRA
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-K14A1RTP6DAF_00-JN1-1	IP-K14A1RTP6DAF_00-JN1-1	IP-K14A1RTP6DAF_00-JN1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VNVK1400968382918	VNVK1400368286671	VNVK1400668382911
Numéro identification ISSeP <i>ISSeP identification number</i>	23/213	23/214	23/215
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque : TOTAL
Make
 Type : ULG E10 EURO6 CERT
Type
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) : 0,7452
Density at 15°C (kg/dm3)
 Teneur en soufre (mg/kg) : 3,1
Sulphur content (mg/kg)
 Numéro de lot : PCR030086G
Batch number

4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	01/09/2023	01/09/2023	05/09/2023
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	18851	15185	20906
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1220	1220	1220
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1237	1237	1237
f_0 (N)	72,8	72,8	72,8
f_1 (N/(km/h))	0,584	0,584	0,584
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03006	0,03006	0,03006
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,2	23,4	23,5
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	54,4	53,1	48,2
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,20	1,51	0,46
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,45	0,41	0,51

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1 EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

Véhicules n°1 et 2

Vehicles n°1 & 2

Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / Diluted gaz analysis bay	HORIBA MEXA ONE	BAI0046
Compteur à particules / Particle counter	HORIBA MEXA 2100 SPCS	EMI0094
Station météo / Weather station	KIMO C310BO	SME0006
Ventilation / Ventilation	FEV BRI VRS 1120 3.21 RM RAL9003	EMI0097
Cvs	HORIBA 7400 SLE	EMI0087
Rouleaux / Roller	FEV	BRX0012
Couplemètre / Dynamometer	FEV SC-03-A-01	CPL0005

Véhicule n°3

Vehicle n°3

Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / Diluted gaz analysis bay	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / Particle counter	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / Weather station	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / Ventilation	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / Roller	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / Dynamometer	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	161,85	28,44	26,27	20,81	-	0,23	0,13
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	161,9	28,4	26,3	20,8	-	0,23	0,13
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	179,37	27,90	26,02	16,47	-	0,20	0,12
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	179,4	27,9	26,0	16,5	-	0,20	0,12
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	119,68	26,57	24,33	32,10	-	0,28	0,91
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	119,7	26,6	24,3	32,1	-	0,28	0,91
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	154,58	116,41	103,57	127,15	121,35
N°2	153,78	115,32	103,54	125,58	120,43
N°3	163,99	113,92	101,70	124,71	119,43

8. FAMILLE RDE RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-JN1-0032-0

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	152	152	152
Moyenne vitesse Mid	114	114	114
Haute vitesse High	104	104	104
Extra-haute vitesse Extra-High	129	129	129
Combinée Combined	121	121	121

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

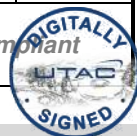
	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	29/08/2023	22/08/2023	31/08/2023
Lieu de l'essai Place of tests	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	non / no	non / no	oui / yes
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	18682	15037	20738
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	18764	15120	20883
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	30	0	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	réalisée carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule Vehicle		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants Pollutants emissions		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain Urban trip	Valeurs mesurées m _{RDE,u} Measured values	39,37	106,98	0,660	39,77	62,52	0,459	20,68	122,59	0,686
	Facteur d'évaluation RF _u Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,u} Calculated values	39,37	106,98	0,660	39,77	62,52	0,459	20,68	122,59	0,686
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	39,4	107,0	0,66	39,8	62,5	0,46	20,7	122,6	0,69
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,66	s.o. / n.a.	0,11	0,66	s.o. / n.a.	0,08	0,34	s.o. / n.a.	0,11
Parcours total Total trip	Valeurs mesurées m _{RDE,t} Measured values	20,64	65,81	0,473	16,94	65,87	0,389	11,16	136,71	0,584
	Facteur d'évaluation RF _t Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,t} Calculated values	20,64	65,81	0,473	16,94	65,87	0,389	11,16	136,71	0,584
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	20,6	65,8	0,47	16,9	65,9	0,39	11,2	136,7	0,58
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,34	s.o. / n.a.	0,08	0,28	s.o. / n.a.	0,06	0,19	s.o. / n.a.	0,10
Valeurs limites Limit values	Limites Euro 6 applicables Applicable Euro 6 limits	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité Conformity factors	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50
	Limites d'émissions à ne pas dépasser Not to exceed limits	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0
Résultat final Final result		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE

MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	167,51	103,65	127,47	133,69
N°2	151,48	104,75	138,53	131,47
N°3	165,20	116,92	136,83	139,27

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE

RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min:s)</i>		96	97	111	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		82,83	83,46	96,27	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		6,9	11,5	12,8	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	36,9	36,6	32,1	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	35,9	34,9	33,5	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	27,2	28,5	34,4	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	30,48	29,28	27,05	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	75,35	78,18	77,83	11260-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	107,18	113,61	112,73	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11	12	16	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		177,3	174,5	166,6	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		6	5	46	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		16,21	22,27	16,08	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		20,12	26,75	18,48	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	9,068	9,559	8,119	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	14,515	13,929	18,214	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	17,289	18,402	19,408	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,176	0,174	0,180	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,075	0,070	0,073	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,090	0,047	0,113	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE

EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	PN (AVL)	Débitmètre / <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz / <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	EMI0125	DEG0081	ANA0144
N°2	EMI0125	DEG0081	ANA0144
N°3	EMI0125	DEG0081	ANA0144



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Véhicule 1 / Vehicle 1						
	Résultats PEMS <i>PMES result</i>	Résultat CVS <i>CVS result</i>	Ecart <i>Difference</i>	Ecart (%) <i>Difference</i>	Tolérance <i>Tolerance</i>	Evaluation <i>Assessment</i>
CO2 (g/km)	134,0	125,2	8,8	7,0	+/- 10 g/km ou/or 10 %	Validé / passed
CO (mg/km)	135,6	135,0	0,6	0,5	+/- 150 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
NOx (mg/km)	29,1	25,7	3,4	13,1	+/- 15 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
PN (#/km)	3,1E+10	5,6E+09	2,5E+10	454,9	+/- 1,0E11#/km ou/or 50%	Validé / passed
Distance (m)	22797	23228	-430,8	-	+/- 250m	Non-validé / Not-passed

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	21/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GC-687-ZE
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			18 650 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			16/11/2021
Code VIN :		x		VNVK1400968382918
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		NISSAN MICRA
Code du moteur :		x		H4D
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		68
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (5 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55 R16 87H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237015FW6D N° Cal: \$b2 \$1e \$fe \$34
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

SA NISSAN COURIANT
24 ROUTE DE GALICE
13 090 AIX EN PROVENCE

NISSAN MICRA GC-687-ZE
VIN / VNVK1400968382918

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	GARAGE COURIANT
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	04 42 52 52 90
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	Véhicule de courtoisie
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	10%
% hors agglomération	60%
% agglomération	30%
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	14 364 km 09/03/2023
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	14 364 km 09/03/2023



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	17/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GE-486-BN
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			15 012 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			11/01/2022
Code VIN :		x		VNVK1400368286671
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		NISSAN MICRA
Code du moteur :		x		H4D
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		68
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (5 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55 R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237015FW6D N° Cal: \$b2 \$1e \$fe \$34
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

SA NISSAN COURIANT
24 ROUTE DE GALICE
13 090 AIX EN PROVENCE

NISSAN MICRA GE-486-BN
VIN / VNVK1400368286671

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	GARAGE COURIANT
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	04 42 52 52 90
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	Véhicule de courtoisie
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	10%
% hors agglomération	60%
% agglomération	30%
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	11 064 km 08/03/2023
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	11 064 km 08/03/2023



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	22/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GC-687-TM
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			20 736 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			02/11/2021
Code VIN :		x		VNVK1400668382911
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		NISSAN MICRA
Code du moteur :		x		H4D
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		68
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (5 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55 R16 87H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237015FW6D N° Cal: \$b2 \$1e \$fe \$34
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

SA NISSAN COURIANT
24 ROUTE DE GALICE
13 090 AIX EN PROVENCE

NISSAN MICRA GC-687-TM
VIN / VNVK1400668382911

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	GARAGE COURIANT
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	04 42 52 52 90
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	Véhicule de courtoisie
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	10%
% hors agglomération	60%
% agglomération	30%
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	15 284 km 09/03/2023
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	15 284 km 09/03/2023





RAPPORT N° : 23/09846
REPORT

DEMANDEUR : **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**
APPLICANT **Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 10211 – F-91311 MONTLHERY Cedex

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par
SUBJECT type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	: NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE S.A.S
Marque <i>Make</i>	: NISSAN (NISSAN JUKE)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	: e9*2007/46*6697
Famille ISC <i>ISC family</i>	: 2-JN1-0024-00

MONTLHÉRY, LE 12/01/2024

Grégory PICARD

Responsable de section
Team manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

Nissan Automotive Europe S.A.S
8, rue Jean Pierre Timbaud
78180, Montigny-le-Bretonneux
France

2. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

3. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

NISSAN JUKE (F16)



4. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-JN1-0024-00

5. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA : e9*2007/46*6697*01, Emissions : e2*715/2007*2018/1832DG*19495*01

6. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

7. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

8. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

SJNFAAF16U1007872 : 29/11/2019
SJNFAAF16U1029596 : 17/02/2020
SJNFAAF16U1032979 : 27/02/2020

9. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2.a du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
Compliance with the statistical rule of Table B.2.a of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France (informations recueillies par le laboratoire d'essais)
France (information collected by tests laboratory)

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832

10. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNFAAF16U1007872	SJNFAAF16U1029596	SJNFAAF16U1032979
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,4	23,5
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,0	48,2	48,2
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,31	2,00	0,14

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1343	1343	1359
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1362	1362	1378
f_0 (N)	68,8	72,8	69,4
f_1 (N/(km/h))	0,613	0,613	0,613
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03796	0,03796	0,03796

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNFAAF16U1007872	SJNFAAF16U1029596	SJNFAAF16U1032979
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - Pass	Accepté - Pass	Accepté - Pass
RDE	Accepté - Pass	Accepté - Pass	Accepté - Pass

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais » Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	NISSAN	NISSAN	NISSAN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	JUKE	JUKE	JUKE
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-F16A1RNP6TAY_00-JN1-1	IP-F16A1RNP6TAY_00-JN1-1	IP-F16A1RNP6TAY_00-JN1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	SJNFAAF16U1007872	SJNFAAF16U1029596	SJNFAAF16U1032979
Numéro identification ISSeP <i>ISSeP identification number</i>	23-220	23-226	23-217
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque
Make : TOTAL

Type
Type : ULG E10 EURO6 CERT

Masse volumique à 15 °C (kg/dm3)
Density at 15°C (kg/dm3) : 0,7452

Teneur en soufre (mg/kg)
Sulphur content (mg/kg) : 3,1

Numéro de lot
Batch number : PCR030086G

4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	07/09/2023	08/09/2023	06/09/2023
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	25118	23878	29470
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1343	1343	1359
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1362	1362	1378
f_0 (N)	68,8	72,8	69,4
f_1 (N/(km/h))	0,613	0,613	0,613
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03796	0,03796	0,03796
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,4	23,5
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,0	48,2	48,2
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,31	2,00	0,14
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,74	0,62	0,56

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1

EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

Matériel / <i>Equipment</i>	Marque / <i>Brand</i>	Référence / <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	220,27	20,82	17,89	11,15	-	0,47	0,15
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	220,3	20,8	17,9	11,2	-	0,47	0,15
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	204,21	21,46	18,70	13,96	-	0,61	0,22
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	204,21	21,46	18,70	13,96	-	0,61	0,22
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	268,12	22,50	18,35	17,50	-	0,38	1,91
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	268,12	22,50	18,35	17,50	-	0,38	1,91
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	170,83	125,90	112,47	143,98	134,16
N°2	170,35	125,25	113,86	143,88	134,39
N°3	157,59	123,94	113,85	145,21	134,39

8. FAMILLE RDE RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-JN1-0024-00

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	167	167	167
Moyenne vitesse Mid	125	125	127
Haute vitesse High	114	114	115
Extra-haute vitesse Extra-High	147	147	148
Combinée Combined	135	135	136

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

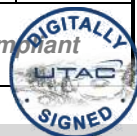
	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	15/09/2023	09/11/2023	13/09/2023
Lieu de l'essai Place of tests	Montlhéry, France Montlhéry, France	St Chély d'Apcher, France St Chely d'Apcher, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	oui / yes	non / no	oui / yes
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	25147	24675	29497
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	25230	24756	29579
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	0	0	49
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	réalisée carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule Vehicle		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants Pollutants emissions		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain Urban trip	Valeurs mesurées m _{RDE,u} Measured values	19,65	0,01	2,418	12,61	110,02	0,289	25,34	36,41	0,388
	Facteur d'évaluation RF _u Evaluation factor	1,0000			0,9800			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,u} Calculated values	19,65	0,01	2,418	12,41	108,26	0,284	25,34	36,41	0,388
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	19,7	0,01	2,42	12,4	108,3	0,28	25,3	36,4	0,39
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,33	s.o. / n.a.	0,40	0,21	s.o. / n.a.	0,05	0,42	s.o. / n.a.	0,06
Parcours total Total trip	Valeurs mesurées m _{RDE,t} Measured values	11,38	23,41	1,633	14,84	81,03	0,660	15,09	153,62	0,423
	Facteur d'évaluation RF _t Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,t} Calculated values	11,38	23,41	1,633	14,84	81,03	0,660	15,09	153,62	0,423
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	11,4	23,4	1,63	14,8	81,0	0,66	15,1	153,6	0,42
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,19	s.o. / n.a.	0,27	0,25	s.o. / n.a.	0,11	0,25	s.o. / n.a.	0,07
Valeurs limites Limit values	Limites Euro 6 applicables Applicable Euro 6 limits	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité Conformity factors	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50
	Limites d'émissions à ne pas dépasser Not to exceed limits	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0
Résultat final Final result		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule Vehicle	Urbain (g/km) Urban (g/km)	Rural (g/km) Rural (g/km)	Voie rapide (g/km) Motorway (g/km)	Parcours (g/km) Trip (g/km)
N°1	164,60	107,36	137,38	136,41
N°2	185,39	139,49	169,49	164,62
N°3	164,50	126,52	156,46	148,24

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre Parameter		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires Legislation boundaries
Durée du parcours Trip Duration (min)		98	96	95	90-120min
Distance du parcours (km) Trip Distance (km)		83,88	81,37	82,84	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) Stop Duration (% of urban)		10,9	10,1	11,3	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) Distance share (%) (and typical km-distance)	Urbain Urban	36,4	34,1	35,6	29-44% & > 16 km
	Rural Rural	36,2	34,3	37,0	23-43% & > 16 km
	Voie rapide Motorway	27,4	31,6	27,3	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) Average Speed (km/h)	Urbain Urban	29,27	27,36	29,51	15-40 km/h
	Rural Rural	77,60	76,42	79,10	60-90 km/h
	Voie rapide Motorway	111,46	116,22	113,21	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) Motorway (>100km/h) (min:s)		11:41	12:18	11:27	> 5 min
Altitude maximum (m) Max altitude (m)		169,6	1115,8*	165,3	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) Altitude difference (end-start) (m)		4	1	14	< 100 m
Température minimum (°C) Minimum Temperature (°C)		19,78	5,36	17,27	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) Maximum Temperature (°C)		23,63	8,02	19,72	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain Urban	8,801	8,848	9,018	<=18.622 (m²/s³)
	Rural Rural	13,073	15,648	16,220	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide Motorway	15,731	20,462	19,475	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain Urban	0,182	0,230	0,189	>= 0.126 (m/s²)
	Rural Rural	0,074	0,101	0,076	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide Motorway	0,080	0,087	0,052	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / Vehicle	PN (AVL)	Débitmètre / Exhaust flowmeter (AVL)	Analyseur de gaz / Gaz analyser (AVL)
N°1	EMI0125	DEG0081	ANA0144
N°2	EMI0124	DEG0081	ANA0140
N°3	EMI0128	DEG0082	ANA0149



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Véhicule 2 / <i>Vehicle 2</i>						
	Résultats PEMS <i>PMES result</i>	Résultat CVS <i>CVS result</i>	Ecart <i>Difference</i>	Ecart (%) <i>Difference</i>	Tolérance <i>Tolerance</i>	Evaluation <i>Assessment</i>
CO2 (g/km)	131,8	129,9	1,9	1,5	+/- 10 g/km ou/or 10 %	Validé / passed
CO (mg/km)	94,4	132,2	-37,7	-28,5	+/- 150 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
NOx (mg/km)	14,2	13,2	1,1	8,1	+/- 15 mg/km ou/or 15 %	Validé / passed
PN (#/km)	7,4E+10	1,3E+10	6,1E+10	469,6	+/- 1,0E11#/km ou/or 50%	Validé / passed
Distance (m)	23259	23287	-28,4	-	+/- 250m	Validé / passed

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	31/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FP-836-WM
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			25 055 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			18/05/2020
Code VIN :		x		SJNFAAF16U1007872
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 DG EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		NISSAN JUKE
Code du moteur :		x		HRA0
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		86
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17 96H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237016PC4C N° Cal: \$40 \$c5 \$80 \$9b
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

NISSAN JUKE fp-836-wm
VIN / SJNFAAF16U1007872

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	BASSI FLORIAN
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	871 chemin du col du RONIN 84 340 MALAUCENE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	20
% hors agglomération	40
% agglomération	40
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	8 365 km 21/04/2021 18 175 km 28/04/2022



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	06/09/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FR-270-RP
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			23 812 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			05/05/2020
Code VIN :		x		SJNFAAF16U1029596
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 DG EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		NISSAN JUKE
Code du moteur :		x		HRA0
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		86
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17 96H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237016PC4C N° Cal: \$40 \$c5 \$80 \$9b
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

NISSAN JUKE FP-270-RP
VIN / SJNFAAF16U1029596

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	NERRIENET DAMIEN
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	15 bis Avenue Générale De Gaulle. 64 000 PAU
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	30
% hors agglomération	30
% agglomération	30
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	8 517 km 11/05/2021 19/05/2022 23 800 km 21/07/2023



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	22/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FR-274-AJ
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			29 399 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			30/06/2020
Code VIN :		x		SJNFAAF16U1032979
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 DG EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		NISSAN JUKE
Code du moteur :		x		HRA0
Cylindrée [l] :		x		0.999
Puissance du moteur (kW) :		x		86
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17 96H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 237016PC4C N° Cal: \$40 \$c5 \$80 \$9b
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

DIAC

**NISSAN JUKE FR-274-AJ
VIN / SJNFAAF16U1032979**

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	ABDULNAZAROVA ZUBAIDA
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	25 RUE POMPERY 26 500 BOURG LES VALENCE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	?
% hors agglomération	?
% agglomération	?
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	12 689 km 30/06/2021 21 627 km 15/07/2022

